



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

ommune d'Anières

ANIÈRES

Feuille Cadastrale: 42

Parcelles Nos: pour partie: 5521, 5522.

Modification des limites de zones

Chemin des Ambys



Adopté par le Conseil d'État le : Visa : Timbres :

Le Président du Grand Conseil : Diego Esteban

Adopté par le Grand Conseil le : 18 mars 2022 Loi N° : 13027

Echelle		1 / 2500	Date	Date 20.09.2017	
			Dessin	Dessin urbaplan-jca	
Modif	icatio	ons			
Indice	Objets	i	Date		Dessin
	retour	remarques Services	21.02.2018	3	jca

Code GIREC							
Secteur / Sous-secteur sta	Code alphabétique						
02 - 00 - 030	ANR						
Code Aménagement (Commune / Quartier)							
502							
	Plan N°		Indice				
Archives Internes	3009	99					
711.6							